



CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle Laënnec) 3 rue Etienne Gourmelen 29000 QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « Ouvriers du Saint-Esprit ».

affiliée à l'association « Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 32 du 31 mars 2020 - Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.

trésorier : André Le Corre – conseil d'administration : Jean-Pierre Corlay - Père Christophe Boudereaux – Philippe Abjean.

Courriel : saint.esprit.chapelle@sfr.fr

<http://lesouvriersdubondieu.com>

Je vous avais quittés avec le N°31 du 15 décembre 2019 et nous voilà déjà au 31 mars 2020. Le printemps, arrivant comme à son habitude le 20, a été surpris de ne pas nous voir le saluer comme il se doit : nous étions aux abris et confinés dans nos maisons et appartements.

Bien sagement, nous attendons sa « nouvelle » et « vraie » arrivée 2020 . Ce sera lorsque nous remettrons les pieds dehors. Cela ne doit plus tarder. Nous trouverons les arbres en fleurs ou déjà en fruits. Sur les places, nous irons partager nos sourires avec tous les passants car tous seront devenus nos amis. Cela me va cette idée...Promis, je la mets en application dès le nouveau printemps.

Revenons à la « dame » qui nous occupe tous, la chapelle de la rue Gourmelen, près de la résidence Manoir Laënnec : la chapelle du Saint-Esprit.

Depuis quelques semaines, juste 3 pour ne pas trop exagérer, je travaille à plein temps – là, c'est exact - sur les dossiers pour la recherche de subventions avec l'objectif habituel : poursuivre la rénovation de la chapelle.

Je résume rapidement pour ceux qui auraient perdu le fil.

Une première tranche dite T1 – mise en sécurité de la chapelle – a été réalisée en 2018. Le financement est venu de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), du Conseil départemental du Finistère, d'une aide financière de 8 000 € de la Fondation du Patrimoine ainsi que de la totalité de vos dons versés à cette même Fondation.

A la date de ce 31 mars, pour la tranche 2, nous avons un dossier technique complet et approuvé par la signature du permis de construire par la mairie de Quimper. Il s'agit de la rénovation de la partie NEF : charpente, toit, intervention d'un maçon, d'une société pour le traitement du bois et l'ensemble sous la coordination d'un architecte du patrimoine. La facture se monte allégrement à 208 237 € ttc.

Comment réunir cette somme importante, digne de la taille de notre chapelle ?

Dans un premier temps, je suis revenu vers la Drac et le Conseil Départemental, partenaires de la première heure et également vers la Région Bretagne que je n'avais pas su convaincre lors de la première tranche. Les dossiers sont partis par la poste le vendredi 13, le jeudi 19 et le vendredi 20 mars. Total : 3 demandes !

Nous étions en relation avec la fondation Sauvegarde de l'Art Français depuis 2 ans, elle avait

reçu un pré-dossier fin 2019. Le vendredi 13 mars notre demande de subvention était à jour à la fondation. Et de 4 demandes !

Après l'incendie de Notre Dame de Paris, des articles sur le patrimoine et sa restauration étaient parus dans la presse tel que la Vie et le Pèlerin. C'est dans ces hebdomadaires que j'avais noté les noms de fondations dont l'objet était la restauration du patrimoine classé ou inscrit. Après quelques passages sur leur site et contacts téléphoniques, j'ai expédié, par internet, notre dossier à la fondation des Monuments historiques le 12 mars et le même jour à la French Heritage society. Et de 6 demandes !

Reste la fondation du Patrimoine avec laquelle nous sommes partenaires. Faisons le point sur ce partenariat. Signé le 6 novembre 2015, il a été renouvelé par la signature d'un avenant le 22 mai 2018. A cette date, le total des dons reçus était de 46 936 €, y compris les 8 000 € ci-dessus. Ce montant a été utilisé intégralement pour payer la facture de la T 1 qui se montait à 59 205 €. A la date d'aujourd'hui, nous avons 5 020 € à notre disposition grâce aux donateurs du deuxième semestre 2019. Un grand merci aux 135 donateurs qui ont versé leur obole depuis 2015 : votre nom est désormais inscrit dans la chapelle.

La mission Bern, partenaire de la fondation du Patrimoine, avait reçu notre inscription avant fin 2019. C'est par l'entremise de la Fondation que j'ai mis à jour notre demande de subvention. Et de 7 demandes !

Dans les 2 à 3 mois à venir, nous aurons les réponses à ces demandes de subvention : oui/non et si oui, le montant de l'aide.

Ne connaissant pas les réponses, j'ai continué la recherche d'aides.

J'ai inscrit notre association au « Grand concours Pèlerin du patrimoine ». Je l'avais déjà fait en 2015 mais, à l'époque, notre dossier technique était un peu bancal. J'avais reçu du journal un petit courrier de remerciements de la directrice chargée de la communication. Le dossier 2020 a été transmis le 24 mars, toujours par internet. Suite au confinement, le Pèlerin a reculé la date de clôture des inscriptions au concours, le nôtre est bien arrivé. Et de 8 demandes !

Une autre source de subvention est envisageable. Il s'agit de la prime de la Région Bretagne « Skoaz ouzh skoaz », « épaule contre épaule ». Elle ne peut être attribuée que si la Région accorde sa subvention

et si un nombre important de personnes adhère à l'opération de rénovation, en particulier par l'entremise de la Fondation du Patrimoine, ce qui est notre cas. Je ne comptabilise pas cette possibilité de subvention mais nous ne sommes pas loin de remplir les conditions nécessaires. A vérifier.

Pourquoi je vous informe de ces démarches, peut-être un peu abstraite, vu de votre chaise ? Parce que nous avons besoin de vous pour être bien placés dans la course du concours du Pèlerin et dans la prime Skoaz ouzh skoaz.

Pour la prime c'est simple : faites un don, petit, mais allez-y. Soyons nombreux pour qu'ensemble nous obtenions cette prime qui peut se monter à 10 000 €. Je vous rappelle le lien :

<https://www.fondation-patrimoine.org/31846>

Pour le concours Pèlerin, c'est plus simple. Je demande à chaque adhérent d'aller signer le livret de soutien en ligne via le lien : <https://www.lepelerin.com/livret-de-soutien-gppp-2020/>

Ce lien est à partager avec vos amis car le critère de soutien populaire est fort apprécié lors des délibérations du jury.

Merci d'avance à vous tous.

Que faire maintenant ?

Nous allons nous remettre à la rédaction des fiches individuelles de nos missionnaires hommes et femmes du Finistère. Il reste un certain nombre de fiches à rédiger pour compléter la congrégation des missionnaires spiritains. Cela devrait être terminé fin avril. Avec les missionnaires des Missions étrangères de Paris, nous aurons deux congrégations complètes à présenter, classées par lieu de naissance. Nous allons ensuite nous occuper des sœurs-missionnaires du Saint-Esprit. Notre objectif est d'avoir le maximum de fiches à présenter en septembre.

Nous avons aussi l'accord du Père Jean-Pierre Le Scour, père blanc d'Afrique, pour une conférence sur sa vie de missionnaire. Nous l'avions prévue autour de l'Ascension mais nous avons décidé de la reporter à un samedi après-midi de septembre. Nous aurons alors l'esprit plus libre pour rejoindre la chapelle. Le soleil sera toujours là et les bénévoles de service vous donneront rendez-vous pour continuer la peinture des grilles sous la surveillance de la Vierge et en lui offrant quelques bougies, tout en jetant un regard de paix au Christ en croix sur le mur derrière l'autel.



Père ABIVEN Olivier-Marie

né à PLABENNEC.



Date de naissance	5 janvier 1856
Premiers vœux	1881
Date d'ordination	1882
Pays de mission	SÉNÉGAL - SOUDAN - GUINÉE

En 1895, il reçoit les palmes académiques des mains du gouverneur du Sénégal pour sa grammaire et le dictionnaire malinké qu'il vient de faire paraître.
En 1931, il célèbre à Nagsobil son jubilé de 50 ans de sacerdoce.
Il reçoit, à cette occasion, la médaille de chevalier de la Légion d'Honneur des mains du Gouverneur du Sénégal.

Date de décès	18 septembre 1934 - 78 ans.
Lieu de décès	Ngasobil (Sénégal)
Lieu de sépulture	Non précisé

(références : archives des spiritains de Paris)

